

Concours étudiant

Le prix de l'entreprise de 2020

L'Institut de l'entreprise a engagé, fin 2008, un chantier de réflexion collective qui vise à définir les formes de l'entreprise – entendue tant comme organisation économique que comme acteur de la société – dans le monde de l'après-crise. Une dimension prospective a été privilégiée, avec le choix de 2020 comme horizon de réflexion.

L'Institut de l'entreprise souhaite associer à ses travaux les jeunes générations, qui seront, demain, les principaux acteurs de l'entreprise : c'est pourquoi il lance un concours, ouvert à tous les étudiants de 18 à 25 ans, sur le thème « L'entreprise de 2020 ».

Un prix de 5 000 €, remis par un jury réunissant dirigeants d'entreprise et personnalités du monde académique, récompensera la contribution la plus originale sur les contours de l'entreprise à l'horizon 2020. Le texte qui sera retenu par le jury fera l'objet d'une publication sous forme de morceaux choisis dans *Les Echos*, média partenaire de l'Institut de l'entreprise pour cette opération.

■ CONTRIBUTIONS ATTENDUES

Les contributions écrites devront prendre la forme d'un essai ou d'une fiction, conciliant originalité de la réflexion, profondeur de l'analyse et excellence formelle.

Elles devront en particulier obéir aux contraintes suivantes :

- obéir à des normes strictes en matière de calibrage (entre 25 000 et 30 000 signes), de façon à faciliter leur traitement par le jury ;
- comprendre un abstract intégrant une synthèse (2 000 signes) ainsi qu'un extrait (1 500 signes) d'un passage estimé particulièrement significatif de la contribution ;
- s'inscrire dans le registre de « l'utopie concrète » : les candidats devront ainsi s'attacher à dessiner les traits de l'entreprise idéale, assurant la coexistence harmonieuse de ses différentes parties prenantes, sans faire pour autant l'impasse sur les moyens qu'elle aura su mobiliser pour assurer cet équilibre.

▲ ETUDIANTS CONCERNES

Le concours est ouvert à tous les étudiants de 18 à 25 ans, inscrits en cycle Licence ou Master dans un établissement supérieur français, toutes disciplines confondues.

▲ COMPOSITION DU JURY

— Président

- Michel Pébereau, président du conseil d'administration de BNP Paribas et président de l'Institut de l'entreprise.

— Collège « Dirigeants d'entreprise »

- Patrick Bernasconi, président de la Fédération Nationale des Travaux Publics ;
- Françoise Gri, présidente de Manpower France ;
- Eric Labaye, directeur général de McKinsey France ;
- Jean-François Roverato, président directeur-général d'Eiffage ;
- Frédéric Saint-Geours, président de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie.

— Collège « Académiques »

- Olivier Basso, enseignant-chercheur au sein de Singleton Institute et directeur associé d'Aden Executives ;
- Jean-Marc Daniel, professeur d'économie à ESCP Europe et directeur de la revue *Sociétal* ;
- François Ewald, professeur au Conservatoire national des arts et métiers ;
- Jean-Pierre Helfer, directeur général d'Audencia Nantes Ecole de Management et président du Cercle de l'Entreprise et du Management ;
- Pierre-Henri Tavoillot, maître de conférences à Paris IV et président du Collège de philosophie.

Septembre 2009

▲ CALENDRIER DE L'OPERATION

Le concours sera officiellement lancé le 15 septembre 2009.

Les étudiants qui souhaitent participer pourront déposer leur projet jusqu'au 15 décembre 2009 par e-mail à l'adresse : prixdelentreprisede2020@idep.net.

Lors de la deuxième étape du concours, les dossiers seront étudiés par les membres du jury jusqu'au 31 janvier 2010.

Le prix sera remis à l'occasion de l'assemblée générale de l'Institut de l'entreprise par le président du jury, Michel Pébereau, qui se déroulera dans la première quinzaine du mois de février 2010.

▲ PROMOTION DU CONCOURS

Le concours aura son site internet dédié : www.leprixdelentreprisede2020.fr

Il bénéficiera également d'une exposition sur les sites gérés par l'Institut de l'entreprise – www.institut-entreprise.fr, www.melchior.fr, www.societal.fr, www.debateco.fr – ainsi que sur le site de son partenaire média pour cette opération, *Les Echos* – www.lesechos.fr.

Une campagne de communication débutera au début du mois de septembre 2009 afin d'annoncer le lancement du concours dans les établissements d'enseignement supérieures (écoles et universités).